



Les animaux et nous...

Lexique, repères, éléments bibliographiques

Spécisme : selon le philosophe François Jaquet (<http://encyclo-philos.fr/specisme-a/>), le spécisme désigne la discrimination basée sur l'appartenance d'espèce. Autrement dit, le spécisme consiste à accorder plus ou moins de considération au bien-être et à la souffrance des individus en fonction de l'espèce à laquelle ils appartiennent (pour être plus précis, il faudrait dire « en fonction de l'espèce dans laquelle les humains l'ont classée ».).

Variante dans la définition :

- *Le spécisme est la discrimination arbitraire entre différents êtres qui consiste à leur assigner des valeurs ou des droits sur la seule base de leur appartenance à une espèce.*

- *Le spécisme est l'idéologie qui considère que la vie et les intérêts des autres animaux peuvent être écartés simplement parce qu'ils sont d'une autre espèce.*

- *Le spécisme est l'attitude qui consiste à n'accorder des droits fondamentaux qu'aux individus d'une seule espèce.*

- « *Par analogie avec le racisme et le sexisme, le spécisme désigne l'attitude consistant à refuser indûment le respect de la vie, de la dignité et des besoins des animaux appartenant à d'autres espèces que l'espèce humaine* » Richard D. Ryder

Critique du spécisme :

Pour l'un des fondateurs de l'utilitarisme, l'anglais Jeremy Bentham (1748-1832), la défense des animaux repose sur le principe suivant :

« *La question n'est pas de savoir si les animaux peuvent parler ou s'ils peuvent raisonner, mais s'ils peuvent souffrir* », (cf. *Introduction aux principes de la morale et de la législation*, 1823).

De même, le psychologue britannique Richard D. Ryder, l'inventeur du mot en 1970, considère que le spécisme est une discrimination arbitraire sur la base de l'espèce qui obéit à des préjugés et à des avantages que les humains s'accordent de manière injustifiée : « *Si nous acceptons comme moralement inacceptable de faire souffrir délibérément des êtres humains innocents, alors n'est-il pas logique de trouver inacceptable de faire souffrir délibérément des êtres innocents d'autres espèces ?* ».

Aux yeux de nombreux philosophes actuels, la légitimation du spécisme paraît échouer lorsque l'on considère la situation des « humains marginalisés » (nourrissons, jeunes enfants, personnes gravement atteintes dans leur santé ou souffrant d'une déficience mentale sévère, etc.). Malgré leurs capacités humaines limitées ou déficientes, ces personnes ont toutes droit à une égale considération. Il paraît donc impossible de justifier une discrimination entre l'espèce humaine et animale et d'établir la supériorité

de la première sur la seconde sur la base de l'appartenance à une espèce, d'une différence de nature, d'intelligence ou de capacités mentales (raison, conscience, autonomie, langage et expression symbolique, réciprocité, moralité et culture, etc.).

L'un des grands défenseurs actuels de la « cause animale », Peter Singer déclare dans son ouvrage *La libération animale*, 1975 :

« Je soutiens qu'il ne peut y avoir aucune raison - hormis le désir égoïste de préserver les privilèges du groupe exploitateur - de refuser d'étendre le principe fondamental d'égalité aux membres des autres espèces. ».

Antispécisme : L'antispécisme ne consiste donc pas à dire que de la même manière que les Femmes et les Noirs doivent avoir des droits égaux à ceux des Hommes et des Blancs, les animaux doivent avoir des droits égaux à ceux des personnes. Personne ne dit que les animaux devraient avoir ces mêmes droits, puisqu'il est évident qu'un certain nombre de ces droits ne leur sont d'aucune utilité. L'antispécisme ne consiste donc pas à gommer ou supprimer les différences et à refuser toute discrimination. Mais les discriminations ne sont légitimes que dans la mesure où elles peuvent être justifiées par des différences de caractéristiques pertinentes.

Etre antispéciste, c'est donc ne pas faire de l'appartenance à une espèce un critère discriminant de considération morale. Dans les faits, cela revient à considérer les intérêts des animaux non humains et à les prendre au sérieux (Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *L'éthique animale*, Que sais-je, 2018, 3^e éd. mise à jour).

VégétaRien : régime alimentaire excluant toute chair animale (viande, poisson, crustacés, mollusques, etc.), mais qui admet en général la consommation d'aliments d'origine animale comme les œufs, le lait et les produits laitiers (fromage, yaourts). Le végétarisme est donc une abstinence de chair animale.

VégétaLien : le végétalisme, ou végétarisme strict, est une pratique alimentaire qui, comme tout régime végétarien, exclut la chair animale ainsi que les produits dérivés des animaux (gélatine, etc.), et qui rejette, de surcroît, la consommation de ce qu'ils produisent (œufs, lait, miel, etc.). Le végétalisme est donc une abstinence de nourriture animale.

Vegan : selon la Vegan Society, le véganisme est un mode de vie qui cherche à exclure, autant qu'il est possible et réalisable, toute forme d'exploitation et de cruauté envers les animaux, que ce soit pour se nourrir, s'habiller, ou pour tout autre but. Le véganisme est donc l'abstinence de tout produit issu de l'exploitation d'un animal (c'est un engagement individuel, politique et social à ne pas œuvrer à l'assujettissement, aux mauvais traitements et à la mise à mort d'êtres sensibles).

Flexitarisme : appelé parfois semi-végétarisme, le flexitarisme est une pratique alimentaire dont la base est végétarienne, mais qui autorise une consommation occasionnelle de viande. On qualifie ainsi de flexitarien quelqu'un qui a fortement réduit sa consommation de viande sans pour autant être devenu végétarien. Des auteurs actuels voient dans cette attitude, une « dissonance cognitive », soit un différentiel entre les actes et les valeurs auxquelles on se réfère.

Lausanne, le 27 nov. 2019/jfh

Ressources bibliographiques : une sélection

- Boris Cyrulnik, Elisabeth de Fontenay, Peter Singer, *Les animaux aussi ont des droits*, Entretiens avec Karine Lou Matignon, Seuil, 2015
- Sue Donaldson, Will Kymlicka, *Zoopolis. Une théorie politique du droit des animaux*, Alma Editeur, 2016
- Michel Maxime Egger, *L'écospiritualité. Réenchanter notre relation à la nature*, Editions Jouvence, 2018
- Gérald Hess, *Ethiques de la nature. Ethique et philosophie morale*, PUF, 2013
- François Jaquet, *Spécisme*, article publié en janvier 2018, <http://encyclo-philo.fr/specisme-a/>
- Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Ethique animale*, PUF, 2012
- Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *L'éthique animale, Que sais-je ?*, 2018
- Frédéric Lenoir, *lettre ouverte aux animaux (et à ceux qui les aiment)*, Fayard, 2017
- Stefano Mancuso, Alessandra Viola, *L'intelligence des plantes*, Albin Michel, 2018
- Virginia Markus, *Désobéir avec amour. Manifeste antispéciste*, Labor et Fides, 2018
- Corine Pelluchon, *Ethique de la considération*, Seuil, 2018
- Corine Pelluchon, *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale*, Alma Editeur, 2017
- Jocelyne Porcher, *Vivre avec les animaux : une utopie pour le 21^e siècle*, La Découverte, 2011
- Tom Regan, *Les Droits des animaux*, Hermann, 2013
- Matthieu Ricard, *Plaidoyer pour les animaux. Vers une bienveillance pour tous*, Pocket, 2015
- Jonathan Safran Foer, *Faut-il manger les animaux ?*, Points, 2012
- Peter Singer, *La libération animale*, Payot, 2012
- Albert Schweitzer, *Respect et responsabilité pour la vie*, Arthaud Poche, 2019
- Francis Wolff, *Trois utopies contemporaines*, Fayard, 2017.

Lausanne, le 27 novembre 2019/jfh